



Union Départementale des Syndicats **C.G.T.** du **Finistère**

2, Place Edouard-Mazé

29200 BREST

☎ 02 98 44 37 55

📠 02 98 44 49 65

✉ [mail : ud29@cgt.fr](mailto:ud29@cgt.fr)

MOTION DE SOUTIEN

Le 12 janvier 2016, le Tribunal d'Amiens a rendu son jugement concernant les 8 camarades « ex Goodyear » poursuivis par le Procureur de la République pour « séquestration ». 24 mois de prison dont 9 mois fermes ! **Cette décision a été prise alors que l'employeur avait abandonné toutes les poursuites.**

Pour la CGT, c'est une atteinte grave aux libertés individuelles et collectives de se défendre !

Le gouvernement a choisi de faire condamner des ouvriers, des syndicalistes CGT, à qui on ne peut reprocher que d'avoir défendu leurs emplois pendant plus de 7 ans.

Dans le même temps, ne sont jamais inquiétés les patrons délinquants en col blanc qui bafouent le Code du Travail au quotidien, fraudent le fisc au travers de paradis fiscaux, licencient en toute impunité et décident de fermetures d'entreprises. Ces dernières entraînant des drames familiaux allant jusqu'au suicide.

Le gouvernement a choisi d'utiliser procureurs et policiers pour envoyer un message à celles et ceux qui seraient tentés d'opposer à la logique des grands groupes industriels et financiers celle de l'emploi et du progrès social.

Le gouvernement a choisi d'être l'avocat des décideurs économiques et de combattre les salariés, leurs représentants, ceux qui luttent pour l'emploi.

Ce choix rappelle celui du Conseil Départemental du Finistère de confirmer la mutation de 2 camarades pompiers du syndicat du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) de leur centre de secours de Concarneau pour la seule raison de leur implication syndicale pour la défense des emplois et des salariés.

L'Union Départementale CGT leur apporte tout son soutien.

Cette décision rappelle aussi ce qu'ont vécu les 5 camarades de Roanne. La mobilisation avait amené la justice à prononcer leur relaxe.

L'Union Départementale CGT du Finistère apporte tout son soutien fraternel aux 8 camarades et au syndicat CGT Goodyear dans la terrible injustice qu'ils subissent.

Elle appelle l'ensemble des syndicats à faire signer massivement la pétition pour exiger la relaxe pour les 8 de Goodyear, à créer les conditions pour la mobilisation des salariés, à commencer par celle du 4 février et à toutes les initiatives qui suivront pour faire respecter les valeurs démocratiques et de progrès social jusqu'à la relaxe.

NON, militer, revendiquer, défendre son emploi n'est pas un crime

Brest le 1^{er} février 2016